



ACTUALITES



élections **2012**

VIE SCOLAIRE



EVENEMENTS



Le mot du Maire

*Chères Griesoises,
Chers Griesois,*

Avec une forte participation aux élections présidentielles, je tiens à féliciter les électrices et les électeurs griesois pour ce bon sens civique. Souhaitons que la mobilisation dans notre Commune soit tout aussi importante lors des élections législatives des 10 et 17 juin prochains.

Après la réalisation de la liaison cyclable, tant attendue, avec Marienthal par le Conseil Général du Bas-Rhin, l'été sera marqué par de gros chantiers de voirie. Conscients de la gêne que cela va provoquer, nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension et nous sommes persuadés que vous apprécierez le résultat final.

Enfin, n'oubliez pas qu'avec les beaux jours revient également le temps des fêtes champêtres et le meilleur moyen de préserver les bonnes relations de voisinage est d'être respectueux mais aussi tolérant l'un envers l'autre.

Je vous souhaite de passer un très agréable été.



Bien à vous.

*Claude KERN
Maire*



**Bienvenue à
M. Pascal ZIPPER
qui rejoint les services
techniques de la Commune.**

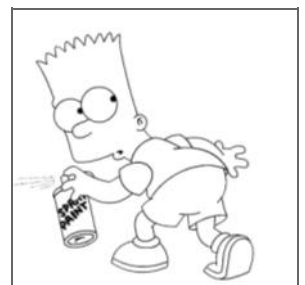


Communiqués

C'est sympathique de souhaiter
l'anniversaire aux personnes...
mais il est interdit
d'utiliser de la peinture sur
les routes, trottoirs et biens publics.

Le nettoyage incombe
aux intéressés !!

Nous comptons sur le
civisme de nos citoyens.



Budget Primitif 2012

Le budget primitif 2012 a été voté par le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents le 26 mars 2012.

En dépit d'un contexte économique national et international difficile et malgré la stagnation des dotations de fonctionnement versées par l'Etat, le budget primitif 2012 se veut volontariste tout en étant influencé par la rigueur budgétaire et notre souci de maîtrise de la dépense publique.

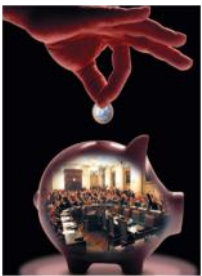
Le budget 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses à	3 400 032 Euro
La section de fonctionnement s'élève à	1 558 374 Euro
La section d'investissement s'établit à	1 841 658 Euro



Les dépenses d'investissement

Les investissements au titre de 2012 sont variés et concernent notamment la rénovation de l'éclairage public de la partie nord de la rue Principale, de la rue Talloch ainsi que de la rue des Vergers ; la réfection et l'aménagement de ces rues étant financés quant à eux par la Communauté de Communes. Une ligne budgétaire a été prévue afin de pouvoir exercer notre droit de préemption en vue de l'acquisition de la maison sise au 68 rue principale pour la réalisation d'une résidence pour seniors.

Les crédits reportés ont été abondés pour mener à terme les opérations de transformation de l'ancienne école rue du Presbytère en accueil périscolaire, la réhabilitation de l'ancien presbytère catholique en logements et salle de réunion pour la paroisse, ainsi que le versement d'une subvention pour aider au financement de la rénovation et la mise en conformité de l'église protestante.



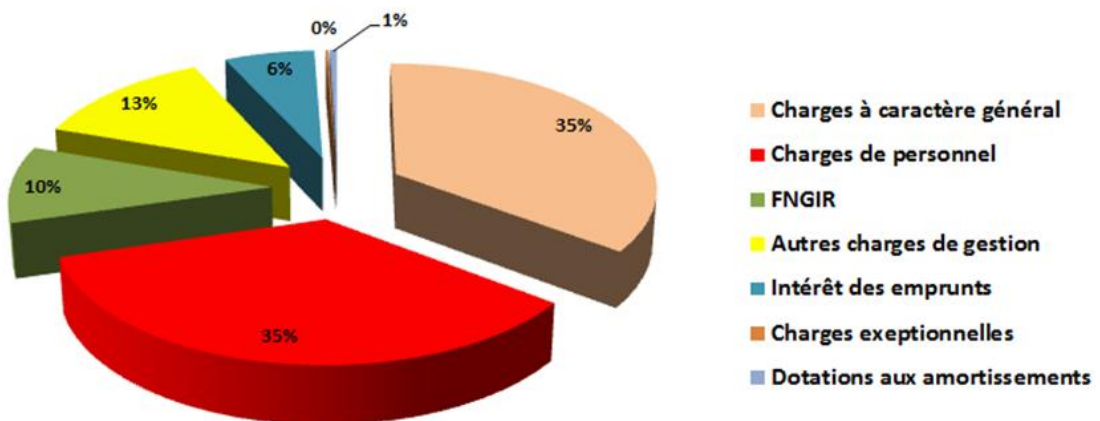
Structure des dépenses d'investissement

Crédits d'investissement 2012	1 003 065 Euro
Crédits reportés 2011	838 593 Euro
	1 841 658 Euro

Une légère augmentation des taxes locales (1,5 %) nous permettra d'améliorer l'autofinancement de nos investissements et de le porter ainsi à 93 171 Euro. Compte tenu de l'excédent d'investissement reporté (294 411 Euro), de l'excédent de fonctionnement de 2011 (172 227 Euro) ainsi que des diverses subventions et autres produits, nous prévoyons un emprunt de 150 000 Euro pour assurer le financement des différents projets d'investissement.

Répartition des dépenses de fonctionnement

1 445 017 Euro hors virement à la section d'investissement d'un montant de 93 171 Euro et des opérations d'ordre à hauteur de 20 186 Euro.



A noter tout particulièrement

- ☞ suite à la réforme de la fiscalité locale, le reversement au **fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)** d'un montant de 142 365 Euro,
- ☞ le versement de subventions pour les associations locales à hauteur de 30 000 Euro.

Elections Législatives

Dimanche 10 juin 2012
Dimanche 17 juin 2012



Comme pour les élections présidentielles, les opérations de vote se dérouleront dans les locaux de l'école maternelle - 62 rue Principale pour tous les électeurs, répartis en bureau de vote n° 1 et n° 2.



Les électeurs absents, malades ou dans l'incapacité de se déplacer lors des scrutins ont la possibilité de donner procuration à un autre électeur de leur choix inscrit sur la liste électorale. Les procurations sont à établir auprès de la Gendarmerie de Bischwiller.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ! »

Liaison cyclable vers Marienthal



Vous avez pu constater par vous-mêmes que le chantier entre Gries et le rond-point de Marienthal est terminé.

Par beau temps, on pourrait presque parler d'un joli ruban anthracite orné de bandes blanches et vertes.

Si les travaux ont nécessité une déviation pendant deux jours, ils ont été rapidement terminés.

Il est à souhaiter que cet aménagement soit utilisé au maximum. Cette opération a été financée par le Conseil Général qui en a profité pour réaménager tout l'ensemble.

Par ailleurs, quelques crapauds ont déjà profité de leur « passage protégé - crapauduc ».

Rallye de France - Alsace 2012

Vers deux épreuves spéciales
« Bischwiller - Gries »
le dimanche 07 octobre 2012

Beaucoup se souviennent encore du passage du rallye de France - Alsace le 03 octobre 2011, et du formidable succès populaire suscité par ce dernier.



Cet événement sportif mondial a permis à notre commune d'avoir des retombées importantes en matière d'image et de notoriété, que ce soit au niveau local, régional, national et même mondial, mais aussi d'un point de vue économique, avec la présence de milliers de spectateurs tout au long du parcours.



L'édition de cette manche française du championnat du monde des rallyes aura lieu cette année du jeudi 04 au dimanche 07 octobre 2012.

Et pour la 2^{ème} année consécutive, la F.F.S.A. devrait retenir notre commune et celle de Bischwiller, à nouveau candidates pour accueillir des épreuves spéciales le dimanche 07 octobre 2012.

La présentation officielle du parcours aura lieu au Haut-Koenigsbourg le 11 juin prochain.

Des informations quant aux horaires et au parcours seront communiquées dans le prochain Gries'Infos et sur le site internet de la Commune (www.gries.eu).

Travaux de voirie Rue Principale (3ème tranche)

Les travaux de voirie ont débuté comme prévu le 23 avril dernier, sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Commune de la Basse-Zorn.

L'entreprise FRITZ, chargée du génie civil, intervient en ce moment pour améliorer les réseaux secs : pose de conduites pour l'électricité, pour le téléphone et éventuellement pour la fibre optique.

Comme dans tous les réaménagements de rue, le réseau téléphonique est enterré jusqu'au domaine privé des riverains ; les « toiles d'araignées » suspendues aux différents mâts disparaissent ainsi.

Le S.D.E.A. profite des tranchées pour rectifier certains branchements d'eau particuliers, le remplacement des poteaux d'incendie défectueux et la vérification du réseau d'eau.



Les gros travaux démarreront début du mois de juin avec l'intervention de la Société ADAM qui s'occupera notamment de la dépose des bordures, des pavés côté droit et enrobé des trottoirs.

Traversée du village

Forts de la pétition de certains riverains de la rue Principale, nous avons pu relancer ce dossier auprès des services concernés du Conseil Général et de la Brigade de Gendarmerie pour les contrôles.

En effet, dès 1995, nous avons lancé la démarche pour une interdiction de transit des poids lourds.

Malheureusement, le classement de la RD48 implique que l'arrêté du maire soit autorisé par le Président du Conseil Général et le Préfet, ce qui ne fut pas le cas.

Ce n'est donc qu'après plusieurs relances et le soutien sans faille de notre Conseiller Général et Maire de Brumath, Etienne WOLF, que ce dossier a été repris.

Après une première analyse, l'arrêté d'interdiction de transit aux poids lourds devrait voir le jour d'ici la fin des travaux (septembre / octobre 2012).

De plus, notre Conseiller Général et le Maire ont interpellé le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie afin que les contrôles soient plus fréquents.

Souhaitons que ce dossier reste sur les bons rails et qu'il se règle pour le bien-être de nous tous.

Nous restons vigilants...



Redevance Incitative

La Communauté de Communes de la Basse-Zorn est tenue d'assurer la collecte et l'élimination des déchets ménagers et non ménagers.

Afin de préserver les ressources et réduire les pollutions engendrées par l'activité humaine, le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs à atteindre d'ici 2015 tels que la réduction de la production d'ordures ménagères de 7 %, et l'augmentation du recyclage, afin d'orienter vers cette filière 45 % des déchets ménagers recyclables.



Pour atteindre ces objectifs, et pour se mettre en conformité avec les exigences du Grenelle et de la loi qui en découle, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place un nouveau système de collecte des déchets à compter du 1^{er} janvier 2013 : [la redevance incitative](#).



La collecte sera basée sur le nombre de levée et le volume du bac pour les ordures ménagères résiduelles.

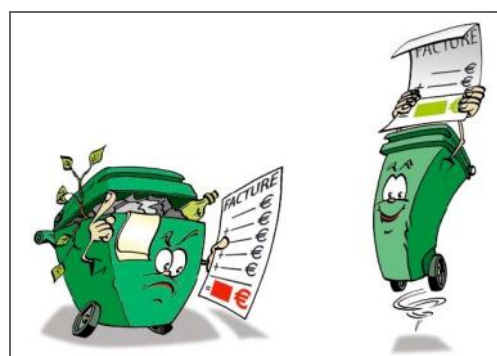
Un deuxième bac à couvercle jaune sera également mis à disposition pour collecter tous les recyclables (papiers-cartons-journaux, emballages plastiques, briques alimentaires et emballages métalliques).

Une période d'essai aura lieu d'octobre à décembre.

A partir du mois d'août et jusqu'en septembre 2012 inclus, les agents enquêteurs de la société Plastic Omnium passeront dans chaque foyer en vue de déterminer le volume du bac qui sera distribué, remettre les nouveaux bacs pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective, et répondre à toutes vos interrogations.



L'enquête de dotation sera prolongée la première semaine d'octobre afin de permettre aux personnes absentes lors du premier passage de recevoir la visite des agents enquêteurs. Ceux-ci pourront être identifiés grâce à leur badge « plastic omnium ».



Construction du PÉRISCOLAIRE

Une nouvelle vie pour le bâtiment communal de la rue du presbytère.

Toujours des cris et des rires...mais cette ancienne école protestante devenue mixte se transforme en accueil périscolaire.

Ce bâtiment a connu bien des changements et vu du monde au fil du temps.

Certains noms d'enseignants ont marqué des générations d'élèves, pour ne citer que les plus anciens : M. ROPP, M. MAULER, Melle WAHL, M. & Mme KNOCHER, Mme THALINGER, Mme LAMOTHE, ...



Le bâtiment central a vu disparaître son jardin pour laisser la place à des préfabriqués !

Ah cette bonne terre que des enfants ont raclée et transportée avec des brouettes dans le jardin du presbytère un peu encaissé à l'époque ! et ceci pendant les séances d'éducation physique !

Suite à des suppressions de postes, les classes préfabriquées deviendront des salles de sport et d'activités diverses avant de s'ouvrir en préau.

A l'arrière du bâtiment qui traverse les temps, une construction de toilettes s'était avérée nécessaire.



Le CP et le CE1 auront passé de belles années au calme dans cette école les années passées....

A présent, une seule école regroupe les classes élémentaires au 58 rue principale.

Une partie des anciens sanitaires et des diverses dépendances ont été détruites par les agents communaux. Le reste sera démoli par les membres du Conseil Municipal le 23 juin prochain.

Les travaux de construction débuteront à l'automne pour être opérationnel à la rentrée de septembre 2013, dans un contexte prévisionnel.

Le projet complet sera présenté dans une prochaine édition.

La canicule et nous... comprendre et agir

Les recommandations des années antérieures sont reconduites...

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.



Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.



Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le 0 800 06 66 66
ou consultez

www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

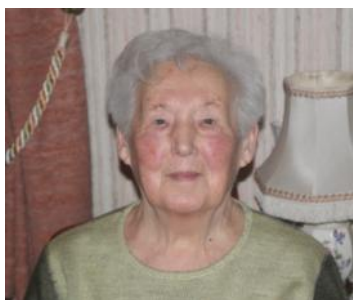


Grands anniversaires



Grands anniversaires non parus dans les D.N.A.

Pour leur anniversaire, le Maire Claude KERN et ses adjoints ont eu le plaisir de présenter leurs meilleurs vœux de la municipalité à :



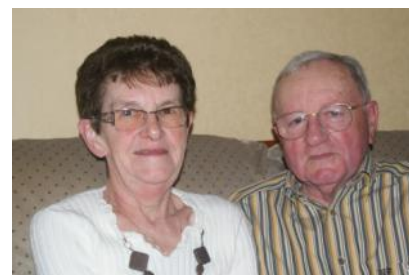
SCHMITT Marie
née le 23/02/1927

✧ LAEUFER Yvette
née le 08/03/1922

✧ HICKEL Elisabeth
née le 21/03/1927

✧ HERRMANN Lucien
né le 03/05/1932

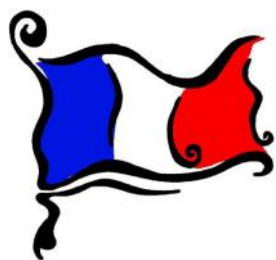
✧ Noces d'Or des époux
HUNSINGER Marguerite et Paul
mariés le 30/04/1962



Noces d'Or des époux
JUND Madeleine et Pierre
Mariés le 08/03/1962

Festivités

La célébration de la Fête Nationale aura lieu au Monument aux Morts
le **vendredi 13 juillet 2012 à 20 h 45**



Au programme

Cérémonie au Monument aux Morts

Remise de décorations et de récompenses

Distribution de lampions

Défilé avec la C.C.L. du 54ème R.T.

Soirée dansante gratuite à l'Espace « La Forêt », organisée par le Football-Club
Spectacle pyrotechnique

Fleurissement



A notre tour, nous leur adressons
nos plus vives félicitations !!

A l'occasion de la remise des Prix du concours fleurissement organisée par le Conseil Général du Bas-Rhin, les époux BAPST Albert et Berthe se sont vus attribuer un prix d'arrondissement pour leurs belles réalisations fleuries.



Vie scolaire

Ecole Maternelle

C'est avec enthousiasme que les enfants de l'école maternelle ont participé aux Mini-Olympiades le 15 mai dernier au stade municipal !



Ils ont mis toute leur énergie dans les différents ateliers mis en place pour courir, courir en franchissant des obstacles, lancer loin, lancer précisément, sauter le plus haut et sauter le plus loin possible. Les meilleurs de chaque catégorie ont été récompensés lors de la remise des médailles. Un bon goûter bien mérité leur a été offert pour reprendre des forces. De nombreux parents se sont mobilisés pour encadrer cette manifestation qui est toujours un grand moment très attendu des enfants !

La kermesse aura lieu **le vendredi 15 juin 2012 à partir de 16h** à l'école maternelle. Les enfants présenteront dans un premier temps un spectacle sur le thème des « petites bêtes ». Ensuite de nombreux stands de jeux seront ouverts et une petite restauration sera proposée. Les enfants se réjouissent de vous accueillir dans leur école !
Venez nombreux...

Périscolaire



Eh oui, nous avons déjà bien entamé le dernier trimestre de cette année scolaire ! Cette année a été consacrée au recyclage, à des jeux et à la création du jardin pédagogique « Le jardin des Roses ».

Pour cet espace vert, nous sommes toujours à la recherche de matériel de jardinage (bêche, râteau, pelle, binette) ; nous remercions d'ailleurs la mairie de nous avoir prêté nos premiers outils...

Le projet de marche gourmande a été abandonné ! Par contre, elle sera remplacée par un « rallye village » (exclusivement réservé aux enfants du périscolaire) le **mercredi 27 juin 2012 de 14h à 16h**. Un goûter d'été clôturera cette activité. La journée du mercredi a été retenue pour permettre à chaque enfant du périscolaire d'y participer ; les parents bénévoles pour accompagner les petits explorateurs d'indices sont vivement attendus...

Nos meilleurs vœux de réussite à Patrick qui passera son examen (Certificat de Qualification Professionnelle), et lui donnera une compétence supplémentaire au sein de l'accueil.

La fin de ce trimestre est aussi la période des inscriptions :
il reste des places pour le temps du midi.

Par contre, l'accueil du soir est déjà complet !

**L'Accueil de Loisirs sera reconduit cet été.
Il accueillera les enfants âgés de 6 à 12 ans
du lundi 09 au vendredi 27 juillet 2012.**

Les plaquettes d'information ont été distribuées par le biais des écoles et sont disponibles dans les locaux du périscolaire ainsi qu'à la mairie.

Les inscriptions auront lieu les lundi 11 et vendredi 15 juin 2012 de 18h à 19h à l'accueil Périscolaire 58 rue Principale (1er étage).

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Séverine KLIPFEL
au 06.42.59.65.79, au 03.88.72.84.48 ou par mail :
periscolaire.gries@alef.asso.fr



Au programme :

Semaine 1 : Les 4 éléments en ébullition
Semaine 2 : Danse et jeux autour du monde
Semaine 3 : Voyages sportifs et culturels

Pour les enfants de 6 à 12 ans

Brésil États-Unis Cuba

SORTIES : Plan d'eau, Promenade à vélo, Canoë Et plein d'autres surprises...



Activités de la bibliothèque

Tout au long de l'année, la Bibliothèque Municipale organise des animations pour aiguïser la curiosité de tous, inscrits ou non, pour partager le plaisir d'écouter un texte, de la musique, de lire, de regarder une exposition, ...



Bébés lecteurs

Prochain accueil des
bébés lecteurs
13 juin 2012 à 10 h



Farandole

Nouveautés et coups de cœur
présentés par l'équipe d'animation
09 juin 2012 à 11 h

Horaires d'ouverture pendant les congés d'été



Horaires allégés - permanence les mercredis et samedis
pendant la période du **04 juillet 2012 au 02 septembre 2012** inclus.

Fermeture complète du **1^{er} au 15 août 2012**

Réouverture aux heures habituelles à partir du **03 septembre 2012**.



Prêt de DVD (par la Navette BDBR)



Depuis le mois de janvier 2012, la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin propose un nouveau service : **le prêt de DVD.**

Comment procéder ?

Rendez vous sur le site de la BDBR - www.bdbr.cg67.fr - faites votre choix et commandez par le biais de la Bibliothèque.

Comment bénéficier de ce service ?

Païement d'une cotisation annuelle de 5 € - être âgé de 18 ans.

Ouvrages anciens

Il y a quelques décennies, le pasteur Guggenbühl a écrit un livre retraçant l'histoire de Gries. Cet ouvrage a malheureusement et mystérieusement disparu de la bibliothèque !! Or ce livre n'est plus édité. C'est pourquoi nous faisons appel à vous : si en rangeant cave, grenier, armoire, tiroir, placard, ... vous trouvez cet ouvrage et souhaitez vous en débarrasser, sachez que vous pourrez le déposer à la bibliothèque.

Festival de contes

« Vos oreilles ont la parole »

Le festival de contes en sera à sa 3^{ème} édition en 2012. Il est organisé par l'Association pour la promotion des arts du récit et de l'oralité en Alsace (APPAROA).



Retenez la date du mardi 30 octobre 2012 à 19h30 à l'Espace « La Forêt »



Période horrible pour Gries et l'Alsace

Il y a 70 ans...

En 1940, la France est vaincue. Son territoire est en bonne partie occupée par les Allemands. Notre province l'Alsace est rattachée d'office au IIIème Reich. S'en suit chez nous une série de nazification accélérée par la terreur, des expulsions en masse, des confiscations de biens, l'intrusion dans la vie privée, la germanisation forcée, l'embrigadement par contrainte des hommes, des femmes, des jeunes gens, des enfants dans les formations nazies, la création d'un camp d'internement pour Alsaciens récalcitrants, etc... Autant de moyens mis en œuvre dans le but de briser l'opiniâtreté alsacienne. Ce camp se situe à Vorbruck près de Schirmeck. Il est plus connu sous le nom de « Camp de Schirmeck ». Il est spécialement destiné à recevoir des Alsaciens récalcitrants détenus pour raisons politiques. Y sont internés plusieurs Griesois : BONNET Antoine et sa fille Marguerite (mariée KOST), LUTZ Gilbert (père de PAILLE Monique), MUHL Georges (1924-1995). Il y a encore une ou deux autres personnes qui ont passé par Schirmeck, je ne me rappelle plus de leur nom.

La guerre sur tous les fronts que l'Allemagne hitlérienne livre au reste du monde épuise peu à peu son potentiel militaire. D'où l'incorporation forcée dans la Wehrmacht et dans certaines unités SS décrétée le 25 août 1942 par le gauleiter Robert WAGNER, chef suprême des Nazis en Alsace. S'ouvre une page douloureuse de l'Histoire alsacienne partagée par la Moselle et le Luxembourg : 130 000 hommes endosseront contre leur gré l'uniforme feldgrau. On les appelle les Malgré-Nous. 40 000 d'entre eux, tués ou portés disparus, ne reviendront pas.

Parmi les Griesois, mentionnons Robert LUTZ condamné à mort (fin décembre 1943) pour « gaspillage de matériel de guerre, défaitisme et atteinte au moral de l'armée allemande ». Paul LUTZ, mon frère, est condamné à mort (le 20 juillet 1944) par contumace pour désertion de son unité régimentaire. Le bourgmestre (maire) de l'époque est venu annoncer la nouvelle à nos parents. Mon frère avait 17 ans et 10 mois. Quant à MUHL Georges, pour avoir essayé de rejoindre la France occupée, il a été condamné à 8 ans de travaux forcés, à 8 ans d'indignité nationale et interné dans différents camps.

Gries, qui comptait à l'époque autour de 1 800 habitants, a perdu 44 concitoyens et 26 portés disparus, donc 70 au total, presque tous à l'Est, en Russie, en Ukraine, en Pologne, en Ex-Yougoslavie : 4 familles (Constans, Herrmann, Trimolé et Voltzenlogel) déplorent deux fils tués. Quelle tragédie !

Par ailleurs, 4 concitoyens sont tombés du côté des Alliés. La guerre s'étendant dans notre village et dans nos forêts, les bombes sont tombées çà et là, en sorte que 12 personnes civiles, dont 3 enfants, ont été tuées. Comme disaient les paysans russes, je les ai souvent entendu dire « Vaïna niet charascho », la guerre n'est pas une bonne chose.

Père Félix LUTZ

Sur les traces du passé

Un destin hors du commun

Le cimetière, terre de nostalgie, monde de silence qui incite parfois à la réflexion, et qui permet aussi de narrer l'histoire d'un village.

A Gries, une stèle retient notre attention :
la plus ancienne du cimetière, qui cache un destin que l'on peut qualifier hors du commun !

M. Adolphe FOERSTER a vécu au 19^{ème} siècle et n'a donc connu ni l'avion, ni les trains rapides, mais principalement les voyages en bateaux à voiles sur la Méditerranée, l'Océan Atlantique, le contournement du Cap de Bonne Espérance, l'Océan Indien, la Mer de Chine, et ses multiples pérégrinations à travers le monde ont de quoi nous étonner.

Adolphe FOERSTER est né le 17 août 1824 à Strasbourg. Son père, farinier, s'installe avec son épouse et son fils, comme meunier à Brumath au moulin du Riethel, situé au bord de la Zorn. Il fréquente l'école primaire à Brumath, fait sa confirmation et part étudier à Strasbourg. Mais à l'âge de 19 ans, en 1843, il s'engage au 1^{er} régiment de Chasseurs d'Afrique à cheval. En 1844, il se retrouve à Alger, capitale d'un pays en voie d'être conquis par la France.

Le jeune homme ayant trouvé sa vocation est décrit ainsi : homme de grande taille, 1,80m, de visage ovale, front ordinaire, yeux gris, nez moyen, bouche petite, menton rond, cheveux et sourcils de couleur châtain.

Ses supérieurs devaient apprécier en lui un être de valeur, il entre à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr en 1846. Il gravit rapidement les premiers échelons. En moins d'une année, il passe d'élève d'élite à caporal, puis sergent et sergent-major. Le 28 mai 1848, il est promu sous-lieutenant. Adolphe FOERSTER a été un brillant élève : major de sa promotion de 296 sortants, ses notes en témoignent mais également sa conduite et sa tenue. Son cursus se poursuit quelque peu ralenti mais sera nommé lieutenant-colonel en 1870.

Par contre ses affectations changent au galop, compte tenu de ses formations : en 1849 élève à l'Ecole d'application d'Etat-major, puis, trois ans plus tard, aux opérations géodésiques, la géodésie étant la science de la forme et des dimensions de la terre. En 1859, il est aide de camp du général MARULAZ, Inspecteur Général. Cependant les travaux géodésiques devaient le motiver particulièrement. Le capitaine Adolphe FOERSTER, se retrouve ainsi affecté aux travaux de cartographie en Algérie à trois reprises : en 1853, 56 et 58. En 1859 il est adjoint au chef du service topographique en Chine, et trois ans après, il est signalé aux travaux géodésiques de la carte de France, puis pendant deux ans en Cochinchine pour les mêmes motifs.

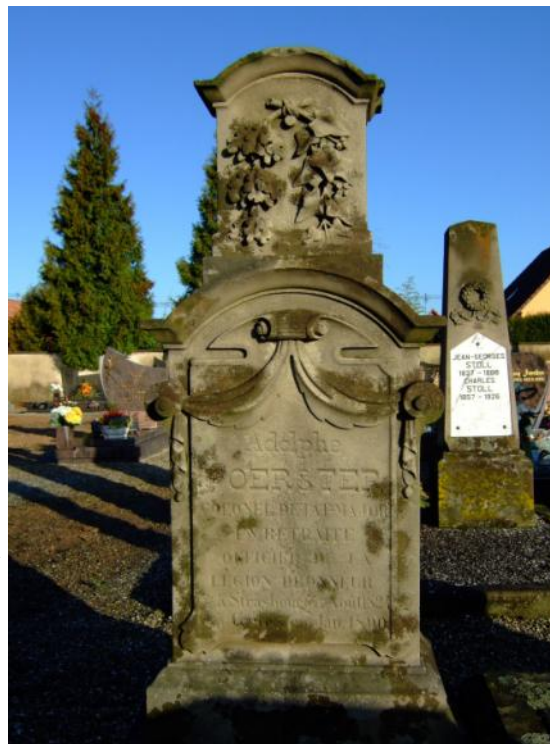
Il n'en restera pas là.

En 1862, il est nommé à l'Etat-major de la 3^{ème} division militaire à la 7^{ème} division, en 1865, à la 2^{ème} division en 1867-68. Il est enfin affecté au grand Quartier Général de l'Armée du Rhin en 1870. La même année, il est fait prisonnier de guerre à Metz après la capitulation du Maréchal Bazaine. Mais A. FOERSTER n'accepte pas cette condition et s'évade pour rejoindre l'Armée du Nord. Il est enfin promu commandant de la 1^{ère} brigade d'infanterie de la 2^{ème} division.

En 1872, nous le retrouvons Chef d'Etat-major de la division militaire d'Oran, mais le 18 mai il est mis en disponibilité et fin 1873, après 30 ans de carrière, il obtient sa retraite de l'armée. De nombreuses décorations et citations ont couronné cette carrière exceptionnelle. Il est nommé officier de la Légion d'honneur en 1869.

En 1882, à l'âge de 58 ans et à la retraite, il épouse sa nièce, Mathilde Emilie QUIRIN, âgée de 29 ans, fille du pasteur de Gries, Frédéric Auguste QUIRIN.

Adolphe FOERSTER, âgé de 65 ans, décède le 20 janvier 1890 à Gries, et il est enterré le 22 janvier 1890 au cimetière de Gries.



La page des associations

↳ Musique Municipale

La Musique Municipale de Gries a donné son concert de printemps le 28 avril dernier, devant une salle comble.

Avec une ouverture en fanfare sur le mythique générique de *Star Wars*, l'Harmonie a annoncé la couleur du concert.



Tout au long de la soirée, le public a eu droit à de belles surprises : un programme varié traversant les chefs d'œuvres du cinéma : *le masque de Zorro*, *Pirates des Caraïbes*, *James Bond*, *Les Simpsons*, *Ghost...*

Les musiciens ont fini sur un medley des airs des *Blues Brothers* avec leurs directeurs, Julien BEISECKER et Olivier SAENGER dans le rôle des deux frères Jake et Elwood BLUES.

Nous les retrouverons avec enthousiasme lors de la fête de la musique qui se déroulera en plein air le mercredi 20 juin 2012 à partir de 19 h 30 - Place de la mairie, avec la participation du groupe folklorique Gries-Kurtzenhouse et la Chorale de l'Ecole de Musique de Haguenau.



Tous les Griesois et amateurs de musique sont cordialement invités à cette soirée. Toutefois, en cas de mauvais temps, la fête sera annulée.

Les jeunes pousses de l'Ecole de Musique seront présents à cette soirée. Ils ont déjà démontré leur talent lors de leur concert avec les professeurs le 15 avril dernier et au concert de printemps.

La Musique Municipale de Gries représente également la commune dans d'autres villages.

Félicitations à Olivier SAENGER, chef adjoint et saxophoniste hors pair, diplômé au Conservatoire de Strasbourg, qui a été nommé à la musique de la Garde Républicaine à Paris.

Renseignements auprès de Hubert RINIE au 06 78 80 05 86

↳ Société des Arboriculteurs



Prochaine activité

Vendredi 27 juillet 2012 à 17 h

Elagage de cerisiers, taille en vert
RDV : verger de l'atelier de jus de pommes de Bietlenheim



↳ Les « Amis de la Pétanque »



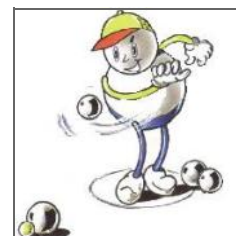
GRAND TOURNOI DE PETANQUE

Dimanche 05 août 2012

Terrain plein air - 34 rue Principale
Inscription de 9h15 à 10h - Début du tournoi à 10h15

Restauration sur place

Renseignements au 06.74.24.00.54 ou au 06.10.09.04.08



Principales manifestations à retenir

Tournoi 3 X 3 du mardi 19 juin 2012 au samedi 23 juin 2012
En semaine de 19 à 23 h ; le samedi de 14 à 20h



Mardi 19 - 1^{ère} session GARCONS
Mercredi 20 - 1^{ère} session FILLES
Jeudi 21 - 2^{ème} session GARCONS
Vendredi 22 - 2^{ème} session FILLES
Samedi 23 - FINALES

Tournoi INTERNATIONAL SENIORS
du vendredi 17 au dimanche 19 août 2012

Retrouvez toutes les informations sur le site : www.bcgo.net

↪ Football-Club

En cette fin de saison, c'est l'heure de faire les bilans mais également de préparer l'avenir !



Si les bilans de la saison en passe de s'achever sont plutôt bons dans l'ensemble (*Classements des équipes de jeunes régulièrement dans les premières places, redressement de l'équipe fanion après un début poussif dû aux nombreuses blessures*), la saison à venir s'annonce riche en événements et pour cause.

Un gros défi nous attend : la municipalité nous a confié l'organisation du bal du 13 juillet 2012, où nous vous attendons nombreux pour célébrer la fête nationale dans une ambiance conviviale assurée par l'orchestre REFLEX.

Le deuxième grand événement est la création d'une équipe de football féminine senior. En effet, en plus des deux équipes seniors masculines et d'au moins une équipe de jeunes dans chaque catégorie jeunes dans le cadre de l'entente avec Kurtzenhouse et Weyersheim, le FC Gries engagera une équipe féminine en championnat départemental.

Enfin, nous en profitons pour annoncer que le FC Gries recrute des joueurs et joueuses de tous âges et tous niveaux pour compléter ses différents effectifs, ainsi que des personnes intéressées par l'arbitrage (toute personne à partir de 13 ans révolus, formation et tenue prises en charge par le club) ou par la vie du club (Entraîneurs de jeunes, dirigeants).

Pour plus de renseignements

M. MUCKENSTURM David (Président)	06.13.05.59.07
M. WOLTERS Florian (Secrétaire)	06.74.02.99.77
M. MULLER Mathieu (Correspondant Seniors)	06.78.61.60.32
M. RIEFFEL Martial (Correspondant Jeunes)	06.66.04.76.43



↳ Club « Pleine Forme »

NOUVEAU... DE LA ZUMBA A GRIES !

Le club « Pleine Forme » propose des cours de ZUMBA



**venez essayer gratuitement les jeudis de 19 h 15 à 20 h
à compter du 07 juin 2012 et durant tout le mois de juin.**

Une activité exaltante, moderne, ouverte à toutes, qui complète les cours déjà existants.

Au Club « Pleine Forme » chacune (et chacun..) peut trouver une activité physique selon son envie, besoin et niveau, et en plus, tout se passe dans une ambiance conviviale.



- ↳ les mardis de 16 h 30 à 17 h 30 : gymnastique douce (gym sénior...)
- ↳ les mardis de 20 h à 21 h : C.A.F. (Cuisses, Abdos, Fessiers)
 - ↳ les jeudis de 18 h à 19 h : gymnastique d'entretien
 - ↳ les jeudis de 19 h 15 à 20 h : ZUMBA
(les horaires seront fixés définitivement selon la demande en septembre)
 - ↳ les jeudis de 20 h à 21 h : Step.

Tous les renseignements utiles vous seront donnés lors des différentes séances.

↳ Tennis-Club



Prochaines activités

Dimanche 1er juillet 2012

Finale du tournoi interne, avec barbecue
à volonté sous chapiteau (sur réservation)

Samedi 22 septembre 2012 à 20 h

LOTO-BINGO, animé par James BUND

Nombreux lots de valeur à gagner

Informations complémentaires dans le prochain bulletin municipal.



Renseignements et réservations : ☎ 03 88 72 40 33

↳ Club « Bon Accueil »

Le public a voyagé à travers l'Allemagne et le long du Rhin par la projection de diapos commentées par M. & Mme MAYER, qui partagent avec enthousiasme leurs émotions devant les belles réalisations du monde.



Le comité du Club propose une excursion le
mercredi 11 juillet 2012 à Plombières les Bains.

Au programme : découverte du terroir, petit tour en train touristique
dans le centre ville et visite du Parc Miniatures.

Inscriptions et renseignements, lors de la rencontre amicale du
mercredi 13 juin 2012 à 14h 30 à l'Espace "La Forêt" de Gries

et auprès de Charlotte SCHOTT - ☎ 03.88.72.43.42 ou de Henri MERTZ - ☎ 03.88.72.45.83



Informations pratiques

Ramassage des objets encombrants

La Communauté de Communes de la Basse-Zorn organise la prochaine collecte d'objets encombrants le **jeudi 05 juillet 2012** à partir de 5 heures du matin.



Si tous les objets ne sont pas enlevés le même jour, la collecte se poursuivra le lendemain.

Pour faire enlever un objet, il est impératif de s'inscrire à la Communauté de Communes **avant le mardi 03 juillet 2012 à 16 heures.**

Il est également possible de s'inscrire en ligne sur le site de la Communauté de Communes : www.cc-basse-zorn.fr sous la rubrique « questions pratiques - formulaires administratifs ».



Photos d'identité



Pour l'établissement ou le renouvellement de votre carte d'identité, passeport, carte vitale, permis de conduire et autres, une photographe vous propose d'effectuer vos photos d'identité aux normes exigées.

Les prochaines permanences auront lieu à la Mairie de Gries, sans rendez-vous, le **jeudi 14 juin 2012 de 16h à 18h**
lundi 02 juillet 2012 de 16h à 18h.

Consultation juridique gratuite

Maître Steve WEIBEL, avocat au Barreau de Strasbourg, assurera un service de consultation juridique à la Mairie de Gries le **samedi 16 juin 2012 de 9h à 11h.**

Toute personne qui souhaite bénéficier de cette permanence est priée de s'inscrire à la mairie **avant le mercredi 13 juin 2012.**



Renouvellement de votre carte d'identité ou de passeport

n'attendez pas l'été !

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, vous serez nombreux à vouloir faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport.



Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec vos dates d'examens ou de voyages, nous vous incitons à prendre dès à présent vos dispositions :

- en vérifiant les dates d'expiration de votre carte d'identité et de votre passeport ;
- en les faisant renouveler dès maintenant, si nécessaire :
 - à la mairie de votre domicile pour une demande de carte nationale d'identité,
 - dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport (Bischwiller, Brumath, Haguenau, ...).

☞ Rappel des réglementations en vigueur

Toute vie en société implique des contraintes. Elles encadrent nos droits individuels au nom du bien-être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la chose publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous. Nous rappelons ci-après les différentes réglementations en vigueur. Le but de ces réglementations n'est pas d'isoler les individus les uns par rapport aux autres, sous couvert d'arguments juridiques, mais au contraire de responsabiliser chacun d'entre nous dans ses relations avec ses voisins et son environnement. Ce rappel doit avant tout permettre de rendre plus supportables les nuisances qu'engendrent les actes de la vie courante.

Entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer, au moins une fois par semaine, les trottoirs, les rigoles et les rues devant leur propriété. L'enlèvement des mauvaises herbes est également compris dans ce nettoyage. Il est également recommandé de couper les branches qui débordent sur le trottoir.



Distances des plantations – Code civil article 671



"Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de propriété voisine qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour la plantation dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations".

Troubles de voisinage



Les infractions au bruit de voisinage sont réprimées par les articles R 1337-6 à R 1337-10 du Code de Santé Publique.

Principe général : sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune, tous bruits particulièrement gênants causés sans nécessité ou dûs à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.

Propriétés privées :

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de radio-diffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ainsi que de ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.



Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi inclus de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h, et sont interdits le dimanche et les jours fériés, selon arrêté municipal du 09 décembre 1999.

Salubrité publique



Il est interdit de laisser les chiens ou tout autre animal domestique souiller la voie publique et ses dépendances, et notamment les caniveaux, trottoirs et places publiques, ainsi que les pelouses, plates bandes et allées des espaces verts et jardins publics et les aires aménagées pour les jeux des enfants. Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser le domaine public et ses dépendances des déjections, et cela immédiatement et par tout moyen approprié.

Incinération des végétaux

Il est interdit de faire des feux et notamment de branchage, de feuillage, de gazon ou de déchets en toute saison, sur tout le territoire de la Commune. Ils peuvent être apportés en déchèterie ou à la plateforme de compostage du SMITOM à Bischwiller.



Occupation du domaine public



L'arrêté municipal du 10 mai 2012 interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de la Commune à toute heure du jour comme de la nuit.

Les arrêtés municipaux complets relatifs à ces différents points sont consultables sur le site de la commune www.gries.eu

Manifestations


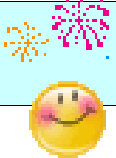
JUIN 2012

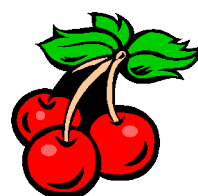
A partir du jeudi 07	19 h 15	Cours de ZUMBA proposés par le Club « Pleine Forme »		Espace « La Forêt »
Samedi 09	11 h	Farandole de livres		Bibliothèque Municipale
Dimanche 10	8 h à 18 h	Elections législatives (1er tour)		Bureaux de vote Ecole Maternelle
Lundi 11	18 h à 19 h	Inscriptions Accueil de Loisirs		Périscolaire
Mercredi 13	10 h	Accueil des bébés lecteurs		Bibliothèque Municipale
Mercredi 13	14 h 30	Club « Bon Accueil » : rencontre amicale		Espace « La Forêt »
Jeudi 14	16 h à 18 h	Photos d'identité		Mairie
Vendredi 15	16 h	Kermesse		Ecole Maternelle
Vendredi 15	18 h à 19 h	Inscriptions Accueil de Loisirs		Périscolaire
Samedi 16	9 h	Consultation juridique gratuite		Mairie
Dimanche 17	8 h à 18 h	Elections législatives (2ème tour)		Bureaux de vote Ecole Maternelle
Du 19 au 23		Basket : tournoi 3 x 3		Espace « La Forêt »
Mercredi 20	14 h 15	Heure du conte		Bibliothèque Municipale
Mercredi 20	19 h 30	Fête de la Musique		Place de la Mairie
Dimanche 24		Fête de la Paroisse Protestante		Espace « La Forêt »
Mardi 26	19 h	Ecole de musique : fête de fin d'année		Espace « La Forêt »



JUILLET 2012



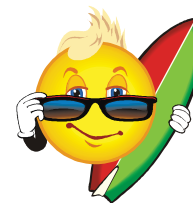
Dimanche 01		Tennis : Finale du tournoi		Terrain de tennis
Lundi 02	16 h à 18 h	Photos d'identité		Mairie
Jeudi 05	Journée	Ramassage des objets encombrants		Village
Du 09 au 27	Journée	Accueil de Loisirs		Espace « La Forêt »
Mercredi 11	Journée	Club « Bon Accueil » : Excursion à Plombières les Bains		
Vendredi 13	20 h 45	Célébration de la Fête Nationale Soirée dansante Feu d'artifice		Monument aux Morts
Du 20 au 22		Ohmbach-See fest		Gries - Palatinat
Vendredi 27	17 h	Arboriculture : Elagage de cerisiers, taille en vert		Atelier de jus de pommes de Bietlenheim



Manifestations



AOÛT 2012



Du 01 au 15		Bibliothèque : congés annuels	
Dimanche 05	9 h	Tournoi de pétanque	Terrain 34 rue Principale
Du 17 au 19		Basket : Tournoi international Seniors	Espace « La Forêt »



Horaires des déchèteries



De nouveaux créneaux d'ouverture des déchèteries de Gries et de Geudertheim sont proposés aux administrés, en raison de la fermeture de la plateforme de Weyersheim.

	Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre		Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars	
	GRIES 03 88 72 32 62 rue de Weitbruch	Lundi	14h - 18h	Lundi
	Mercredi	8h - 12h 14h - 17 h	Mercredi	9h - 12h 14h - 17h
	Samedi	8h - 12h	Samedi	9h-12h
		13h - 18h		13h - 17h
GEUDERTHEIM 03 90 29 19 34 Route de Hoerd	Mardi	9h - 12h 14h - 18h	Mardi	9h - 12h 13h - 17h
	Vendredi	10h - 12h 14h - 19h	Vendredi	10h - 12h 13h - 17h
	Samedi	8h - 12h	Samedi	9h - 12h
		13h - 18h		13h - 17h



GRIES'INFOS

Directeur de la publication : KERN Claude

Rédaction : Equipe Communication

Impression : Impressions François

Infographie : STURNY Carine

Dépôt légal : Juin 2012

Crédits photos : Commune de Gries
mairie-gries@wanadoo.fr



Papier recyclé

